



Collège Voltaire
135, rue Voltaire
59139 WATTIGNIES
Tel: 03 20 96 32 92 Fax : 03 20 60 25 45
Mél : ce.0595597N@ac-lille.fr



NOTES AUX PARENTS D'ELEVES DE 3èmes

BOURSES NATIONALES 2016/2017

Votre enfant va entrer en 2nde générale ou professionnelle, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il vous est possible de solliciter une bourse nationale d'études pour la rentrée 2016/2017.

La date limite de dépôt des dossiers (à retirer au secrétariat du Collège) est fixée au **30 mai 2016**.

Les ressources à prendre en compte sont celles figurant sur l'**avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2015** (déclarés aux impôts en 2014) qui devra être fourni (lire la ligne : revenu fiscal de référence).

A chaque dossier, correctement et lisiblement rempli (écrire en MAJUSCULES, sans rature, ni surcharge) sera jointe la **fiche de renseignements complémentaires** concernant la famille (une fiche pour chaque union) - (décret N°2000-1277 du 26 décembre 2000 en remplacement de la fiche d'état civil).

Dans tous les cas, les familles fourniront une attestation de **prestations de la Caisse d'Allocations Familiales** (s'ils en perçoivent) indiquant les personnes à charge de leur foyer.

Les père et mère élevant seul(e) un ou plusieurs enfants (sans jugement) joindront une **attestation sur l'honneur** qu'il (elle) vit seul(e).

Les dossiers sont instruits en l'état des renseignements portés. Les dossiers incomplets ou en dépassement de barème seront retournés. La demande de bourse est un « engagement », tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources et les charges de la famille depuis le 1^{er} janvier 2015 devra être portée à la connaissance de l'administration.

Une fiche d'auto-évaluation ci-jointe vous permet de déterminer votre droit éventuel à l'attribution d'une bourse et évite de déposer inutilement une demande.

Le Principal,
T. MASSON

✂

**TOUS LES ELEVES VOUDRONT BIEN REMETTRE CE TALON dûment signé
A LEUR PROFESSEUR PRINCIPAL OU AU SECRETARIAT
avant le 22 avril 2016.**

Je, soussigné, M....., représentant légal de l'élève
..... en classe de 3 certifie avoir reçu l'information concernant les bourses
d'études pour la rentrée 2016/2017.

Date et signature du responsable légal



Nous sommes là pour vous aider



N° 51593#04

**Demande de bourse nationale de lycée
pour l'année scolaire 2016-2017**
Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2015 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2014 à ne pas dépasser	17 678 €	19 037 €	21 756 €	25 156 €	28 556 €	32 636 €	36 715 €	40 795 €

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant
ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne